

Rodéo, conduite en sens interdit et insultes : un mariage dégénère à Reims

Par Maxime Dubernet de Boscq

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 2 heures

Le cortège des mariés a provoqué la pagaille dans le centre-ville de Reims samedi. Le maire, Arnaud Robinet, a d'ores et déjà retenu la caution des deux mariés.

Les incivilités au cours d'un mariage à Reims ont provoqué la fureur du maire de la ville, Arnaud Robinet. «*Conduite dangereuse, insultes envers un agent de la collectivité et moi-même*» : dans un court message sur sa page Facebook, le maire (Horizons) a fait part à son désarroi après un mariage célébré samedi à l'hôtel de ville.

Dans le récit fait à nos confrères de l'Union, Arnaud Robinet raconte que le cortège des mariés a effectué un rodéo en pleine ville en bloquant la circulation, avant de lister les infractions : «*conduite en sens interdit, dérapage au milieu de la route*». «*Ils grillaient tous les feux rouges en quad, motos et très grosses voitures*», a-t-il poursuivi.

Insultes à caractère sexuel

Et l'après-midi mouvementé ne s'est pas arrêtée là. Une fois arrivée devant la mairie, le cortège s'est présenté devant l'édile et le personnel de mairie en faisant savoir qu'ils allaient présenter «*des drapeaux algériens*». Devant les protestations du maire, certains membres du cortège l'auraient insulté. Un agent de la collectivité aurait également été visé par des insultes à caractère sexuel.

Ces faits pourraient donner lieu à un dépôt de plainte, et les conducteurs pourraient être verbalisés après exploitation de la vidéosurveillance.

«*Conduite dangereuse, insultes envers un agent de la collectivité et moi-même: un mariage ne respectant pas la charte: les mariés verront leur caution retenue*», s'est désolé Arnaud Robinet. L'édile fait référence à une charte mise en place par la ville de Reims, il y a deux ans, pour éviter les incivilités au cours des mariages. Le texte rappelle «*les règles essentielles de sécurité, de civilité et de tranquillité publique*» à suivre de la part des futurs époux et du cortège, sous peine de voir une caution être retenue. Dans le cas présent, les chèques de caution qui ont été retenus samedi s'élèvent à 500 et 200 euros.

La rédaction vous conseille

- [Agressions, rodéos... Cette violence routière qui inquiète les autorités](#)
- [Rodéo dans le centre-ville de Nantes : un jeune interpellé sur une moto volée, un policier blessé](#)
- [Quand la justice s'attaque enfin au fléau des rodéos urbains](#)
- [Élections législatives 2024 : de quelle circonscription dépendez-vous ?](#)

Sujets

reims

Mariage
